



Aawyx® 808

Détartrant puissant Liquide

Aawyx® 808 est un détartrant puissant sous forme liquide qui, par son activité instantanée, s'attaque au tartre qu'il dissout en provoquant une légère effervescence.

S'utilise aussi bien pour détartrer tous les lave-instrumentation, lave-verrerie, lave-vaisselle et les lave-linge. Efficace pour détartrer les sanitaires et les sols.

CONSEILS D'UTILISATION

Pour la machine : mettre 25 à 650 g de produit par litre de bain. Chauffer à 50/60°C et faire fonctionner la machine pendant 15 à 30 minutes. Vidanger et rincer.

Pour les endroits peu accessibles : pulvériser une solution à 15% et laisser agir 15 minutes puis rincer.

Aawyx® 808 peut être utilisé sur tous les supports (métaux ou carrelage) à l'exception du marbre ou des revêtements des sols calcaires, à condition de limiter le temps d'action à quelques minutes et rincer.

La concentration à utiliser dépend de l'importance de la couche de tartre à éliminer : de quelques pourcents dans l'eau jusqu'à l'utilisation en l'état. En général, une concentration de 3 à 5 % dans l'eau se montre suffisante. Bien que les acides composants d'**Aawyx® 808** soient passivés, le détartrage doit être suivi d'un rinçage abondant.

COMPOSITION INDICATIVE

Liquide mobile, incolore, à odeur légèrement piquante.

Combinaison d'acides minéraux passivés et de tensioactifs anioniques.

concentration plus de 30 %, tensioactifs anioniques moins de 5 %, teneur en eau QSP 100 %

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Stabilité au froid inférieur à 0 °C

Stabilité à la chaleur : + de 60 °C

Mousse à 5g/l à 20 °C en eau dure : 1.5

LEGISLATION

Par sa composition, **Aawyx® 808** est conforme à la législation relative au nettoyage des récipients susceptibles de contenir des denrées alimentaires (Décret Ministériel n° 73-138 du 12 février 1973 et à l'arrêté du 08/09/1999). Biodégradable à plus de 90 %, il satisfait aux impératifs du Décret n°70-872 du 25/09/1970 et avenants relatifs à la protection de l'environnement, arrêté du 24/12/1987 relatif à la biodégradabilité des agents de surfaces. Ne pas laisser à la portée des enfants.

TRANSPORT / SECURITE

Préparation classée dangereuse au sens de l'arrêté du 21 juin 1990 et avenants (directive européenne 88/379/CEE du 7.6.1988). Il est impératif de consulter soigneusement la fiche de données de sécurité du produit .

NOTA : les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité de fabricant. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leur propre essai pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.

Produit à usage professionnel - Fiche de sécurité sur demande à contact@aawyx.com

Conditionnement : Réf AA-808 carton de 12 flacons de 1kg - Réf AA-809 carton de 2 bidons de 5kg

FT n°1179..../ 20.10.2010